

Mise en ligne : 5 août 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

HÔTEL DE LA TERRASSE, Tong

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 5-21 octobre 1929)

CHASSEURS ET PASSAGERS

Allez à l'HÔTEL DE LA TERRASSE A TONG (CAMP MILITAIRE)

ÉTABLISSEMENT NOUVELLEMENT OUVERT

Dirigé par M. RÉJIMBAUD

ex-gérant du **GRAND HOTEL DE DOSOR**

CHASSEURS ET PASSAGERS
Allez à L'HÔTEL DE LA TERRASSE À TONG (CAMP MILITAIRE)
ÉTABLISSEMENT NOUVELLEMENT OUVERT
DIRIGÉ par M. RÉJIMBAUD ¹
ex-gérant du GRAND HOTEL DE DOSOR

ENCART
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 février 1931, etc.)

TONG: HOTEL DE LA TERRASSE
Établissement entièrement modernisé
Dimanches et fêtes : apéritif dancing de 10 à 20 heures, jazz de la Légion étrangère .

Les membres de la 190^e section des médaillés militaires excursionnent à Tong
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1931)

La 190^e section des Médaillés militaires, que préside M. Bèque, le sympathique chef de bureau au Gouvernement général, grand mutilé de guerre, et où règne depuis toujours la plus grande camaraderie, avait organisé pour le dimanche 19 avril, une fête familiale champêtre.

Le bon camarade Mourguès, propriétaire à Hanoi de l'Hôtel des Colonies, était bien pour quelque chose dans cette petite fugue dominicale : il mettait son coquet Hôtel de

¹ Régimbaud : ancien directeur du Grand Hôtel de Doson :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Doson-Grand_Hotel.pdf

la Terrasse à Tong, à l'entière disposition des membres de la section ; il promettait un de ces savoureux menus comme Régimbaud sait en préparer là-bas et qui sont toujours si appréciés ; il tirerait quelques flacons poudreux des caves de la rue Jules-Ferry. Enfin, si des médaillés ne possédaient pas d'autos et bien ils en trouveraient à leur disposition devant l'hôtel des Colonies pour les les emmener à Tong, sans bourse délier.

Peut-on, en vérité, être plus gentil ? M. et madame Mourguès se plaisent à multiplier les amabilités : ils gagnent, ce faisant, bien des sympathies. Donc hier, dimanche à midi, il y eut joyeuse tablée à l'hôtel de la Terrasse de Tong : on comptait plus de cent couverts.

M. le commandant et madame Théraube ; M. le proviseur du Lycée du Protectorat Autigeon étaient parmi les invités.

Le champagne frappé coula à flots, l'excellent orchestre de la Légion joua les meilleurs morceaux de son répertoire.

La fête familiale était parfaitement réussie. Au dessert, M. Bèque, le très dévoué président de la section, remercia l'assistance d'être venue si nombreuse ; il annonça — jetant une note triste au milieu de tant de gaieté — son départ prochain et définitif pour France — mais assurant la Section de sa constante affection.

M. Gazelle, vice-président, remercia le président Bèque de tout le dévouement dont il avait fait preuve à l'égard de la section, il lui dit que son départ serait très vivement regretté de tous, mais son nom jamais oublié. Des chants suivirent qui prolongèrent la réunion jusque vers 16 heures.

Le dancing du dimanche ouvrit, sur ces entrefaites, et beaucoup de médaillés décidèrent de rester pour le dîner.

La 190^e section gardera dans ses annales le souvenir de cette aimable fête, pleine de gaieté, de grande cordialité.

Quand à M. et à madame Mourguès, les aimables propriétaires des hôtels des Colonies à Hanoï et de la Terrasse à Tong, on ne peut que les remercier de leur très grande amabilité envers les médaillés militaires.

LE GRAND SUCCES DU RÉVEILLON
de
L'Hôtel de la Terrasse à Tong
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1931)

Avez-vous été, par hasard, réveillonner à l'hôtel de la Terrasse à Tong ? Non ! Consolez-vous car M. Mourguès, devant le très grand succès obtenu par la fête du 24 25 décembre, a décidé d'en donner une nouvelle dans la nuit du 31 décembre-1^{er} janvier pour bien finir l'année 1931 et commencer de même l'année 1932. Donc, plus de soixante personnes se retrouvèrent pour le réveillon dans les salons de l'hôtel de la Terrasse, propriété de M. A. Mourguès, et le meilleur accueil leur fut réservé par M. L. Michelot à qui, tout récemment, ont été confiées les destinées de la Terrasse.

L. Michelot est resté très populaire ; des amis fidèles l'entourent ; et, de toutes parts, bien des sympathies viennent à lui.

C'est un hôtelier de premier ordre et son récent séjour en France lui a permis d'augmenter ses connaissances, et de se tenir parfaitement à la page dans son art.

L'orchestre de la Légion mena le bal ; une ample distribution d'objets de cotillon — de fort jolis objets ma foi — ajouta au charme de la tête.

Et celui qui n'était pas venu à la Terrasse depuis un certain temps, pouvait s'apercevoir que de nouvelles et très heureuses transformations avaient été apportées à l'hôtel par Mourguès. Il est bien inutile d'aller chercher ailleurs : le confort moderne se

trouve intégralement réalisée à la Terrasse ; le menu qui fut servi le soir du réveillon égala celui qui put être donné dans les plus grands établissements de Hanoï.

Grâce au très bel orchestre de nos braves légionnaires la gaieté alla sans cesse en croissant et à 6 heures du matin, on ne songeait pas encore à s'en aller.

Vous viendrez, vous qui n'étiez pas là jeudi dernier, ou vous reviendrez, vous qui aviez eu la bonne idée de retenir votre table cette nuit, vous viendrez tous pour la grande fête de fin d'année, jeudi, à la Terrasse.

L. Michelot vous recevra avec la courtoisie qu'est la sienne. Il y aura un menu de choix, distribution d'objets de cotillon. L'orchestre de la Légion naturellement.

Et puis, passé la fête, vous vous souviendrez tous que les dimanche, il y a chez Mourguès, à l'hôtel de la Terrasse, à Tong, apéritif dancing et dîner par petites tables.

PETITES ANNONCES
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 août 1934)

M. Régimbaud, hôtelier à Torg, a l'honneur d'aviser messieurs les commerçants de la place qu'ayant intenté une instance en divorce, il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme.

AU PALAIS
Tribunal civil de 1^{re} instance de Hanoï
Audience du samedi 15 décembre 1934
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 décembre 1934)

Les jugements suivants seront rendus :

1°) Régimbaud contre dame Guérin. — Le tribunal prononce le divorce d'entre les époux Régimbaud-Guérin aux torts et griefs réciproques des parties, donne acte à la dame Guérin qu'elle renonce à sa demande de provision *ad litem* et de pension alimentaire. Confie la garde de la jeune Lucienne au père, compense les démens.

Une charmante excursion...
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 avril 1935)

... et qui n'est pas loin de Hanoï : Hanoï-Sontay-Tong avec au terminus, l'Hôtel de la Terrasse, tenu par J. Régimbaud, un maître hôtelier, fort expert en cuisine et qui sait recevoir son monde

comme dans les meilleurs restaurants parisiens.

Dimanche prochain, pour pendre en quelque sorte la crémallière, car l'Hôtel de la Terrasse a subi de telles améliorations qu'il est permis de dire qu'on entre dans du neuf, J. Régimbaud donne un grand bal, avec l'orchestre réputé de la Légion et pour corser la fête, il fera une ample distribution d'accessoires de cotillon.

Un conseil : allez dîner dimanche soir chez J. Régimbaud ; passez une agréable soirée et, de retour chez vous, faites une bonne réclame au maître hôtelier de Tong.

À TONG

Le grand bal de l'Hôtel de la Terrasse
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 avril 1935)

La fête organisée dimanche dernier par M. J. Régimbaud, le sympathique propriétaire de l'Hôtel de la Terrasse à Tong, a remporté un grand et légitimé succès.

Nous avons dit que de nombreuses améliorations avaient été apportées à l'Hôtel de la Terrasse, pourtant déjà si confortable ; M. J. Régimbaud, les travaux terminés, a voulu, en quelque sorte, « pendre la crémaillère » et la soirée du dimanche 18 avril 1935 restera profondément gravée dans le souvenir de la nombreuse assistance qui vint de Sontay et des alentours, de Hanoï, de Tong naturellement se distraire à l'Hôtel de la Terrasse.

L'orchestre de la Légion, sous la direction de son chef, M. Neumann, mena le bal avec un bel entrain, et cela dès après le dîner jusqu'à l'aube du lundi.

M. l'administrateur résident de France et madame Allemand voulurent bien honorer de leur présence cette réunion mondaine ; ils se retrouvèrent en charmante compagnie.

Un concours de tango passionna les hôtes de M. J. Régimbaud et M. Peraldi et M^{me} Ruelland remportèrent le premier prix — en l'espèce un œuf de Pâques géant, offert par la pâtisserie-confiserie J. Michaud, de Hanoï.

Bien avant minuit, M. J. Régimbaud commença la distribution de superbes objets de cotillon et cette distribution allant en croissant ne fit qu'augmenter l'entrain de la fête.

On stabla, à toutes les tables, en abondance de l'excellent Charles Heidsieck offert par les Établissements Poinsard et Veyret, représentant de la célèbre marque de champagne et, l'heure du souper venue, on put apprécier les talents culinaires du « chef » de l'Hôtel de la Terrasse.

Voilà les efforts de M. J. Régimbaud couronnés par un très grand succès.

Il ne s'arrêtera pas là, qu'on en soit persuadé : en attendant, il y a à l'Hôtel de la Terrasse apéritif-dancing tous les dimanches : qu'on se le dise.

TONKIN
SONTAY
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1936)

Désignation. — M. Régimbaud, gérant d'hôtel à Tong, est désigné pour faire partie de la commission sanitaire de la province de Sontay, en remplacement de M. Rostain.

Hanoï
Encart
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 avril 1936)

Pierre voit venir avec joie l'ouverture de la piscine, la fête de l'Armée ; la sauterie des Médaillés Militaires, la grande soirée de la Légion de Tong et le bal à l'Hôtel de la Terrasse chez Régimbaud ; pensez donc ! Voilà de quoi exercer son art sur de bien jolies têtes.

Qui sera la mieux coiffée au grand bal de l'armée, celle dont la coiffure sera, par son élégance et son cachet, signée Pierre, l'artiste capillaire diplômé de l'École de Coiffure de Paris.

TONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juin 1936)

Imprudence d'enfant (28 mai). — Vers 10 h. 30, revenant du grand marché de Sontay et rejoignant Tong, l'automobile 72.970, marque Citroën, appartenant à M. Régimbaud, le sympathique propriétaire de l'hôtel de la Terrasse, et conduite par son associé, M. Richard (Gaston), 33 ans, commerçant a heurté à l'entrée du village de Aï-mo le jeune Tran van-Nhan, âgé de 6 ans, demeurant à Nghia-Phu.

L'enfant, ayant une fracture à la base du crâne, a été aussitôt transporté à l'hôpital du chef-lieu. À l'endroit de l'accident, M. Richard avait prudemment ralenti et klacksonné, mais le garçonnet insouciant traversa la route et l'avant de l'auto l'accrocha. L'accident est dû à la faute de la victime et aussi au défaut de la surveillance de la part des parents.

Tribunal civil de Hanoï
Audience du samedi 4 juillet 1936
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 juillet 1936)

3°) Dame Guérin contre Régimbaud. — La dame Guérin à qui a été confiée, en suite du divorce, la garde de l'enfant réclame 2.500 fr. à Régimbaud, montant du prix de passage de sa fille Haïphong-Marseille.

Le tribunal estime que les frais de ce voyage doivent être supportés par moitié par le père, par moitié par la mère, soit 1.520 francs chacun, compense les dépens dont distraction au profit de M^{es} Dilleman et Bordaz

SONTAY
Le départ de M. Allemand, résident
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1937)

Très heureusement choisi par M. le résident supérieur, pour aller diriger l'importante province de Nam-dinh, M. le résident de Sontay a voulu, une dernière fois, convier ses administrés à se réunir à l'accueillant « Hôtel de la Terrasse », de Tong pour leur faire ses adieux.

Le tout-Sontay-Tong s'empressa de répondre cet aimable appel.

.....
La réunion des adieux à l'hôtel de la Terrasse fut parfaite. M. Vives, inspecteur de la brigade, avait accepté le soin de placer les invités aux longues tables fleuries ; il le fit très aimablement.

MM. Régimbaud et Richard voulurent servir eux-mêmes d'excellentes marques de champagne pendant qu'officiait un service de plateaux chargés de sandwiches au caviar d'origine et des fameux gâteaux de la maison Michaud.

.....

SONTAY
Deux belles journées de bienfaisance en prospective
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juillet 1938)

Deux journées de bienfaisance sont organisées les 4 et 5 août 1938 au profit des malades indigents de l'hôpital indigène de Sontay. Cette œuvre sera placée sous le haut patronage de M. Yves Châtel, résident supérieur au Tonkin.

.....
4° — Un grand bal à 21 h. 30 au Grand Hôtel de la Terrasse de Tong avec le concours de l'orchestre de la Légion étrangère — Buffet, attractions, cotillons, bridge.

À Sontay
(*Chantecler*, 4 août 1938, p. 6)

Deux journées de bienfaisance sont organisées les 4 et 5 août 1938 au profit des malades indigents de l'hôpital indigène de Sontay. Cette œuvre sera placée sous le haut patronage de M. Yves Châtel, résident supérieur au Tonkin.

Un intéressant programme de la fête soigneusement élaboré comporte :

Journée du 5 août 1938

Une représentation théâtrale vers 20 h. 30 au Radio-Cinéma*, rue Bavi, Sontay.

Journée du 6 août 1938

1°) Un match de hockey-ball entre deux équipes féminines de Hanoï. Un match de football entre deux équipes sélectionnées du Tonkin à 15 h. 30 au stade de la Citadelle de Sontay ;

2°) Un match de tennis et une exhibition de tennis par les meilleurs joueurs du Tonkin : Samuel, Fong, Ngoan, Lien, à 16 h. 30, au Tennis-Club des officiers de Tong ;

3°) Un feu d'artifice offert par M. Pham-Lê-Bông, directeur du journal « la Patrie annamite », à 21 heures devant l'hôtel du résident de France à Sontay ;

4°) Un grand bal à 21 h. 30 au [Grand Hôtel de la Terrasse, de Tong](#), avec le concours de l'orchestre de la Légion étrangère. — Buffet, attractions, cotillons, bridge.
